ars Agence Régionale de Santé Pays de la Loire

CROIX-ROUGE FRANÇAISE
COMPÉTENCE

- PROCES VERBAL -

EPREUVE PRATIQUE DU CERTIFICAT DE CAPACITE POUR EFFECTUER DES PRELEVEMENTS SANGUINS EN VUE D'ANALYSES DE BIOLOGIE MEDICALE

Arrêté Ministériel fixant les conditions de délivrance du certificat de capacité pour effectuer les prélèvements sanguins en vue d'analyses de biologie médicale en date du 12 juillet 2006 consolidé au 27 août 2012.

L'examen pratique pour effectuer des prélèvements sanguins en vue d'analyses de biologie médicale, a eu lieu le mercredi 21 octobre 2026 de 15h30 à 17h00, à:

Laboratoire BIOLIANCE
118 Avenue Claude Bernard
44800 ST HERBLAIN

2 candidats sur 2 inscrits se sont présentés.

CROIX-ROUGE FRANÇAISE
COMPÉTENCE

L'épreuve a donné les résultats suivants :

NOM	Prénom	ADMIS / NON ADMIS
KHOUJANE	Ranya	ADMISE
LIMOUSIN	Suzie	NON ADMISE

1 candidats sont déclarés reçus, ayant totalisé une note égale ou supérieure à 12/20.

Aucun candidat n'a été notifié pour fraude à l'examen.

Fait à St-Herblain, le 21/10/2026

Le Directeur CROIX ROUGE COMPETENCE Pays de Loire	Membre du Jury IDE	Membre du Jury Biologiste
Arnaud TESSIER	Marjorie GUILLOU	Andrée Anne BARRET